

**FICHE TECHNIQUE - SKI HORS PISTE.**

Programme Hiver 2009-2010

Responsable : Emmanuel GUTMAN

**W E « HORS PISTE PASSION » et « HORS PISTE DECOUVERTE »**

Chaque sortie est organisée en week-end de 2, 3 ou 4 jours.

Les destinations sont choisies au cœur des Alpes en fonction de leur situation géographique. Vous les rejoignez en train pour y retrouver les guides qui, avec leurs mini-bus vous conduiront sur le site qui offrira le meilleur enneigement. Le lieu d'hébergement est déterminé au dernier moment.

Chacune de ces sorties comprend un ou plusieurs groupes de 8 personnes:

-- Groupe « Hors piste passion » (FP): Ouvert aux skieurs ayant une bonne expérience du ski en toute neige

-- Groupe « Hors piste découverte » (FD) réservé aux bons skieurs de piste qui souhaitent s'initier et progresser dans la poudreuse en dehors des pistes damées et de la foule.

**Zermatt**

**20, 21, 22 et 23 mars 2010**

Lieu de RV : Gare de Martigny, le ..... au soir

*19 7 AAS*

FP 09 « Hors piste passion »

(2 groupes)

16 personnes

Participation aux frais : 520 euros

.....  
Jean vous accueillera avec son équipe de guides de haute montagne. (06 85 24 01 40)

Emmanuel Gutman (06 73 89 33 05) et Sophie Decroisette veilleront sur votre voyage et sur votre séjour

..... Agréable séjour et bonne glisse !

**Encadrement**

Toutes nos sorties sont encadrées par des guides de haute montagne. La prise en charge des participants démarre le premier jour du séjour à la gare d'arrivée et se termine le dernier jour à la gare de départ. Un bénévole du CAF IdF assure la coordination générale de la sortie.

**Niveaux.**

Un bon niveau de la pratique du ski alpin (ski en toute neige) est requis ainsi qu'une bonne condition physique. Sur le terrain, le guide se réserve le droit d'écarter tout participant ayant un niveau insuffisant.

**Matériel.**

Chaque participant doit être muni d'un sac à dos (25/30 litres) et du matériel de sécurité obligatoire : Arva, pelle, sonde (qu'on peut louer au Club ; participation : 8 euros/jour réglable à l'inscription)

Le CAF IdF conseille également de se munir d'un casque et d'un baudrier

### Transport.

Les sorties se font en train (à la charge du participant). Le transfert est assuré sur place, son coût est inclus dans la participation aux frais

Lieu de rendez-vous : Le 19 mars 2010, en gare de Martigny

à partir de minuit

ou directement à :

Hôtel de la Poste Rue de la Poste, 8 CH 1920 Martigny  
Tél. 027 722 14 44

Les horaires qui sont donnés ci-après sont à confirmer.

#### Trains conseillés :

Le <del>3 février</del> <sup>13 MARS</sup> : Paris-Lyon 17 h 58 (TGV 9277)	Lausanne 21 h 52
Lausanne 23 h 20 (Corail 1749)	Martigny 0 h 12
Retour le <del>7 février</del> <sup>23 MARS</sup> : Martigny 18 h 20 (Corail 1432)	Lausanne 19 h 15
Lausanne 19 h 22 (TGV 9274)	Paris-Lyon 23 h 24

Les personnes qui ne prendraient pas, à l'aller, le train conseillé devront en aviser l'encadrant qui leur donnera un autre lieu de RV auquel elles devront se rendre par leurs propres moyens

#### Conditions particulières d'inscription :

Le montant à régler lors de l'inscription couvre :

- le coût des transferts sur place
- les honoraires des guides ;
- les frais d'hébergement en gîte, auberge ou refuge : repas du soir, nuitée, petit-déjeuner, dîner du dernier jour ;
- les droits d'inscription.

Les autres frais : transport à la gare d'arrivée spécifiée dans le programme et retour, remontées mécaniques, repas du midi, location éventuelle de matériel, boissons et dépenses personnelles sont à la charge des participants.

#### Annulation et désistement.

1) Une météo défavorable ou des mauvaises conditions de neige, d'une part, une sortie insuffisamment remplie, d'autre part, peuvent conduire le CAF IdF à annuler une sortie.

Dans ce cas, il sera proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie, dans la limite des places disponibles ou de rembourser la totalité de la somme acquittée lors de l'inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être intégralement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part lors du remboursement des sommes acquittées à l'inscription. Dans les deux cas, transfert sur une autre sortie ou remboursement, une somme forfaitaire de 50 euros sera versée - sur présentation du billet -- au participant qui n'aura pas pu obtenir le remboursement de son billet de train.

2) Si le participant se désiste et annule sa participation moins de 20 jours avant le départ de la sortie, la totalité des sommes versées lors de l'inscription est retenue

3) Nous suggérons au participant de souscrire une assurance annulation lors de l'inscription.

#### Transfert.

Pour des raisons de sécurité ou d'organisation, le Club se réserve le droit de modifier son programme ou de proposer à un participant son transfert sans frais sur une autre sortie

## Bulletin d'inscription

Sortie n° FP 09 Zermatt

20, 21, 22 ~~et~~ 23 mars 2010

Montant de la participation aux frais : 520 euros

Les options

Je souscris à l'assurance annulation

2,50 %

1,60 %

1,85 % de la participation aux frais  oui  non euros

Location de matériel de sécurité

(ARVA, pelle, sonde) 8 euros/jour  oui  non euros

TOTAL

\_\_\_\_\_ euros

**PARTICIPANT**

NOM : Prénom :

Adresse :

Tel domicile : Tel. Travail :

Portable : Mail :

N° d'adhérent :

(Si vous êtes adhérent hors Ile de France joindre copie de votre carte + 7 euros

Transport : Billet pris par vos soins

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Lien de parenté :

Je certifie avoir pris connaissance du programme de la fiche programme relative à la sortie à laquelle je m'inscris et des conditions d'inscription (générales et spécifiques)

Je prends l'engagement de me conformer à toutes ses indications, notamment en ce qui concerne le matériel et l'équipement.

Je certifie que ma condition physique et mon niveau technique sont ceux requis

Date :

Signature :